



L'ECHO ALBANAIS

MAIRIE

La mairie sera fermée le samedi 2 mai 2015.

CEREMONIE DU 8 MAI

La **cérémonie du 8 mai** aura lieu à **10 h 30** au monument aux morts à Saint-Alban. Elle sera suivie d'un vin d'honneur. Toutes les associations des anciens combattants, les albanaises et les albanais et tout particulièrement les jeunes sont invités à cette cérémonie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque s'anime autour de
« **L'ARBRE DES SAISONS** »
et invite ses jeunes lecteurs
le **mercredi 6 mai à 15 h 30**



à faire vivre cet arbre et suivre sa transformation au fil des saisons. Dessine ou bricole un bourgeon, une fleur, une feuille, un fruit.... d'un arbre de ton choix (sur un carré maximum de 5 cm) et viens l'accrocher dans l'arbre ou le déposer au pied de l'arbre des saisons. Un goûter te sera servi.

Impasse Forestier (près de la salle municipale)
☎ **02.96.93.88.05.**

CLUB DES AINÉS DE LA FLORA - Mai

Marche douce : les lundis 4 : Ponts Neufs - Le Viaduc, 11 mai : Maroué - Kerrozen, 18 : Départ parking Leclerc Pléneuf-Val-André - Le Chesnay - Trégo - Quinrouet - La Vallée, 25 : Jour férié - Lundi de Pentecôte - Pas de marche.

Piscine - Aquagym : les mardis 5, 12, 19 et 26 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf Val André.

Club du Jeudi : Le jeudi 28 de 14 h à 18 h. Jeux de cartes, de société et boule bretonne. A cette occasion, lors du Club du jeudi de ce jour à la salle des fêtes, toutes les femmes adhérentes seront mises à l'honneur. Un goûter avec pâtisseries, boissons, café et chocolat sera servi.

Méchoui : Le Club organise son traditionnel méchoui le jeudi 25 juin 2015 à 12 h à la salle des fêtes de Saint-Alban. L'animation devrait être assurée par le musicien-accordeoniste-trompettiste-chanteur Jean Deschamps. Les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez le faire à tous moments ainsi que lors du club du jeudi du 28 mai. N'oubliez pas de mentionner sur votre bulletin d'inscription avec qui vous voulez partager ce repas à votre table (vos voisins de table).
Tarifs : 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non-adhérents.

Pour contacter le club : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

COURSES DE CÔTE MOTO - ST ALBAN

Dimanche 10 mai

Championnat de France de motos anciennes et
Championnat de Bretagne,

- ♦ essais de 9 h à 12 h
- ♦ course de 14 h à 18 h

Restauration sur place

Organisation : Moto Club Lamballais - Société de Chasse Albanaise.



LES RANDONNOUS ALBANAIS

Sorties :

Départ du Parking du complexe
sportif René Rouget

Dimanche 10 mai 13 h 30 : Plourhan



UTL

La philosophie du bonheur avec Bernard Gabé : *Philosophe, psychothérapeute - enseignement zen*

La philosophie consistant à questionner ce que le sens commun prend pour évident, le conférencier pose trois questions :

- ♦ Qu'est-ce que le bonheur ? son essence
- ♦ Pourquoi être heureux ? son sens
- ♦ Comment le bonheur ? ses voies ou chemins.

Le 21 mai au Casino du Val André à 14 h 30. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire dès 14 h.

Contacts : www.utlcotedepenthievre.fr ou utl.cote.de.penthievre@gmail.com

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

*Projet d'aménagement du parc d'activités du Poirier, sur la Commune de St-Alban
par la Communauté de communes Côte de Penthièvre
Arrêté Préfectoral du 10 mars 2015*

Le public est informé qu'une enquête parcellaire de 22 jours, sera ouverte du **20 avril au 11 mai 2015** inclus, en mairie de Saint-Alban, en vue de déterminer exactement l'emprise des terrains restant à acquérir à Saint-Alban, par la Communauté de communes Côte de Penthièvre, pour créer le parc d'activités du Poirier.

Un dossier comprenant un plan parcellaire, la liste des propriétaires concernés, un récapitulatif du projet et un registre d'enquête sera déposé en mairie de Saint-Alban, pendant la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au samedi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15 - sauf les jeudis après-midi et samedis après-midi), afin que chacun puisse prendre connaissance du projet et consigner toutes observations sur le registre prévu à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par correspondance en mairie de Saint-Alban, à l'attention de M. Jean OLU, ingénieur DDAF en retraite, désigné comme commissaire enquêteur.

Celui-ci assurera trois permanences, à la mairie de Saint-Alban, le 20 avril de 8 h 30 à 12 h, le 30 avril de 8 h 30 à 12 h et le 11 mai de 14 h à 17 h 15.

Il donnera son avis sur l'emprise du projet sous le délai d'un mois à l'issue de l'enquête.

Les personnes intéressées autres que les propriétaires, les usufruitiers, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenus de se faire connaître à l'expropriant (Monsieur le Président de communauté de communes Côte de Penthièvre, rue Christian de la Villéon - 22400 - SAINT ALBAN)

PORTES OUVERTES - SAINT-ILAN

L'école d'Horticulture du Paysage et du Commerce 52 Rue de St-Ilan 22360 LANGUEUX organise une journée « Portes Ouvertes » le **Dimanche 10 Mai** de 9 h à 18 h.

Présentation de nos formations : Commerce - Paysage - Horticulture de la 4^{ème} à Bac + 3.

Parcours du petit train - Exposition voitures - Danse et concert country - Repas sur place - Bœuf grillé - Vente de végétaux et fête des plantes - Reconstitution campement militaire - Accrobranche et bien plus encore...

LEGTHP SAINT-ILAN 52 Rue de Saint-Ilan 22360 LANGUEUX

☎ 02.96.52.58.58. - 🌐 www.hortilan.com - ✉ langueux@cneap.fr

A3PVA

Samedi 9 MAI : Soirée CAFE CONCERT BAL. Cette soirée sera animée par l'orchestre mythique des " STRAUSS ", orchestre des années 70 qui ont reformé leur groupe et qui sont repartis de plus belle pour notre plus grand plaisir. Ils vous interpréteront des airs connus sur lesquels vous avez très certainement dansés. Musique des SHADOWS et bien d'autres de la même époque. Ambiance assurée moyennant le prix de 10 € avec café gourmand offert par l'A3PVA. **Salle des Fêtes du Guémadeuc à partir de 21 h.**

Réservations auprès d'Arlette au 06.10.21.42.73 et René Paul au 06.11.67.75.88. Règlement obligatoire à faire par chèque à l'ordre de l'A3PVA à adresser à Jean-Jacques Grascoeur 11, Chemin de la Sancier à Pléneuf Val André.

CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Mai

Lundi 4 à 19 h à Saint-Brieuc : « Utiliser les Réseaux Sociaux dans sa recherche d'emploi ».

Mardi 5 à 14 h à Guingamp : « Conseils pour une Candidature Efficace ».

Mercredi 6 à 14 h à Ploufragan/Merdignac/Brest : « Le métier de Commercial ».

Mardi 12 à 14 h à Ploufragan/Lannion : « Les Métiers de la Cybersécurité et de la Veille Stratégique ».

Mercredi 13 à 14 h à Ploufragan : « Le métier de Formateur ».

Lundi 15 à 14 h à Ploufragan : D'Europe et d'Armor « Mobilité Internationale : comment partir travailler à l'étranger ? ».

Mercredi 20 à 14 h à Ploufragan : « Les métiers de la Pêche et des Cultures Marines ».

Vendredi 22 à Saint-Brieuc : Festival Art Rock « Les métiers d'un Festival ».

Jeudi 23 à 9 h 30 à Ploufragan : « Comment diffuser mon CV sur le Web ? ».

Mardi 26 à 18 h à Pontivy : « Les métiers de la solidarité Internationale et de l'Humanitaire ».

Mercredi 27 à 14 h à Ploufragan : « Les métiers de Psychologue ».

Jeudi 28 à 9 h 30 à Ploufragan/Erquy : « Comment diffuser mon CV sur le web ? ».

Vendredi 29 et samedi 30 de 10 h à 17 h : Salon Terralies « Les métiers de l'agriculture ». Sans inscription

**La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Technopole St-Brieuc Armor
6 rue Camille Guérin 22440 Ploufragan**

☎ 02 96 76 51 51. - 🌐 www.citedesmetiers22.fr - ✉ contact@citedesmetiers22.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

Relais parents assistants maternels : Programme des animations du 4 mai au 3 juillet 2015

- 4 mai : Eveil des sens à Pléneuf Val André
- 5 mai : Eveil des sens à La Bouillie
- 11 mai : Peinture à Saint-Alban
- 12 mai : Peinture à Erquy
- 18 mai : Espace-jeux à Pléneuf Val André
- 19 mai : Espace-jeux à La Bouillie
- 22 mai : Espace-jeux à Plurien
- 26 mai : Lecture à Erquy
- 29 mai : Lecture à Planguenoual
- 1^{er} juin : Espace-jeux à Saint-Alban
- 2 juin : Ferme Botrai à Bréhand
- 5 juin : Ferme Botrai à Bréhand
- 8 juin : Espace-jeux à Pléneuf Val André
- 9 juin : Eveil musical à Erquy
- 12 juin : Eveil musical à Planguenoual
- 15 juin : Jardin et semis à Planguenoual
- 16 juin : Jardin et semis à Planguenoual
- 19 juin : Jardin et semis à Planguenoual
- 22 juin : Espace-jeux à Pléneuf Val André
- 23 juin : Espace-jeux à Erquy
- 26 juin : Espace-jeux à Planguenoual

- du 1^{er} au 3 juillet : Semaine petite enfance à Saint-Alban

Pour mémoire, les espaces-jeux ont lieu de 10 h à 11 h 30, les ateliers de 9 h 30 à 11 h 40 et les séances d'éveil musical de 9 h 30 à 11 h 45. Egalement, **2 réunions réservées aux assistants maternels** à 20 h 15 à Saint-Alban à la Communauté de communes les mardis 12 mai : soirée « analyse de pratiques », animée par Louis Bocquenet et 23 juin : soirée bilan et projets du RPAM, animée par Léa Herman.

Contact information :

Léa Herman - Relais parents assistants maternels - Communauté de communes Côte de Penthièvre
Rue Christian de la Villéon 22400 Saint-Alban - ☎ 02.96.32.98.92 - ✉ rpam@cdc-cote-penthièvre.fr

L'objectif « zéro phyto » se concrétise

La Communauté de Communes, en partenariat avec la commune de St-Alban s'est lancée dans une campagne de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis maintenant près de 10 ans. Les objectifs d'une telle démarche sont de plusieurs ordres :

1. Lutter contre les dangers sanitaires
2. Reconquérir de la qualité de l'eau
3. Favoriser la biodiversité

Exemple d'un fossé traité avec des produits phytosanitaires. Interdit !



A l'initiative des élus et des agents communaux, la commune est passée au zéro phyto depuis 2014.

Ce sont les efforts menés conjointement entre les élus et les services techniques en partenariat avec la Communauté de Communes depuis de nombreuses années qui ont permis ce progrès. Cela témoigne d'une anticipation des efforts demandés aux collectivités dans les prochaines années. A savoir, la non-utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2020 pour les collectivités et 2022 pour les particuliers.

Rappel : l'arrêté préfectoral de 2008 interdit d'appliquer ou de déverser des pesticides à moins d'un mètre (1 m) des fossés, avaloirs, caniveaux ou bouches d'égout.

Le « zéro phyto » signifie que les agents communaux entretiennent la voirie et les espaces verts sans utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ils pratiquent désormais des méthodes plus respectueuses de l'environnement comme le désherbeur à eau chaude, ou encore la binette. Ces méthodes sont efficaces à moyen terme, notamment sur les trottoirs.

Dans ce contexte, la mise en place de la gestion différenciée en 2014 menée conjointement avec la Communauté de Communes a permis de tendre plus encore vers cette objectif. Cette gestion consiste à revoir la façon dont sont gérés les espaces verts afin d'en faciliter l'entretien sans pesticides et de favoriser la biodiversité. Nous demandons donc à la population d'être tolérante vis-à-vis des changements de pratiques mis en œuvre par les services techniques et nous invitons chaque résidant à participer activement à cette démarche éco-citoyenne.

Alors si comme nous, vous souhaitez maintenir une eau de bonne qualité dans nos rivières, vous pouvez vous renseigner auprès de votre jardinerie partenaire de la Charte « jardiner au naturel - ça coule de source » (Point Vert, Saint Alban et la paysanne à La Bouillie) ou sur le site <http://www.jardineraunaturel.org/>. Des ateliers de jardinage au naturel sont également proposés et consultable sur le site internet de la Communauté de Communes <http://www.cdc-cote-penthièvre.fr>.

Vous trouverez également en Mairie et à la Communauté de Communes des fiches conseils sur les pratiques alternatives de jardinage.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'est **obligatoire** pour tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans ; à la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr). Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'**attestation de recensement** est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la

Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Développez votre esprit de défense !

www.defense.gouv.fr/jdc

Programme d'Intérêt Général (PIG) - Septembre 2014- Septembre 2017

Depuis septembre 2014, bénéficiez d'aides financières pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Le Programme d'Intérêt Général (PIG), mis en place par Lamballe Communauté et la Communauté de communes Côte de Penthièvre, a débuté en septembre 2014 pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif la réhabilitation de logements en faveur des propriétaires occupants (habitat indigne et très dégradé, adaptation au handicap et au vieillissement, travaux de rénovation énergétique). La réhabilitation de logements locatifs est également prévue dans le cadre de ce PIG.

Le groupement **CDHAT-Citémétrie**, mandaté par les Communautés, est chargé de l'animation et du suivi des dossiers portant sur l'amélioration de l'habitat. Expert en la matière, le groupement **CDHAT-Citémétrie** informe, notamment, sur l'ensemble des aides disponibles, aide à établir le plan de financement prévisionnel et monte les dossiers de demande de subventions.

Les conditions d'obtention des aides sont les suivantes :

- le logement doit avoir plus de 15 ans,
 - le logement doit être occupé après travaux à titre de résidence principale pendant 6 ans,
 - les travaux doivent être réalisés par des professionnels,
- ces aides sont non cumulables avec le prêt à taux zéro acquisition,
ces aides sont sous conditions de ressources



Selon la nature des travaux, le montant des subventions, varie de 15 à 50 % des dépenses subventionnables plafonnées à 20 000 € HT ou 50 000 HT (aide Anah). Des aides de la Communauté de communes sont également mobilisables sur les travaux d'économies d'énergie ainsi qu'une aide de l'Etat de 2 000 € maximum. Ces aides sont cumulables avec des avantages fiscaux (crédits d'impôts, éco-prêt à taux 0%).

Les aides et subventions sont soumises à conditions et étudiées au cas par cas. Les propriétaires intéressés sont invités à contacter les conseillers du groupement CDHAT-Citémétrie au 02 99 28 46 50 ou lors des permanences (ouvertes à tous les habitants) le 4^{ème} mardi de chaque mois de 10h00 à 12h30, 48 bis rue du Docteur Lavergne à Lamballe ou le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h15 à la Communauté de commune Côte de Penthièvre, rue Christian de la Villéon à Saint Alban.

Attention ! Démarchage abusif ! Aucune entreprise n'a été mandatée dans le cadre du PIG pour démarcher la population en vue de la réalisation de diagnostics énergétiques, de devis ou de travaux d'amélioration de l'habitat.

Contact : CDHAT Bretagne – 02 99 28 46 50



ANNONCES

VENTE

- ♦ Scooter Kisbee, cause permis, année 2011, 3250 km, très bon état. Prix 750 €. Visible à Saint-Alban. Tél.: 06.63.74.04.19;
- ♦ Canapé deux places 1,25 m, piétement chêne massif, coussins ramagés, teinte chêne moyen, très bon état 50 € - Table basse 1.25 * 0.52 * 0.45, essence bois tilleul, teinte chêne moyen, dessus en ardoises naturelles multi-couleurs, excellent état 40 € - Table chêne massif, chêne moyen, dessus latté genre parquet de Versailles, teinte chêne clair, bon état 50 €. Tél. : 02.96.58.02.66.
- ♦ Combinaison de plongée taille 10 ans, épaisseur 5 mm, 30 €. Shorty taille 12 ans, épaisseur 3.5 mm, 25 € Palmes taille 34, 20 €. Tél. : 06.62.30.08.55.

EMPLOI

- ♦ Recherche personne pour désherbage, entretien parterres et tonte pelouse sur St-Alban. Tél. : 02.96.32.93.10.
- ♦ Aide à domicile 22 ans d'expérience, cherche heures de ménage. Tél. : 09.51.94.36.55.

DIVERS

- ♦ Dépannage informatique 22, dépannage PC (fixe et portable-toutes marques) et Internet à domicile, cours d'initiation et perfectionnement, récupération de données, création de sites web... RDV 7J/7 8 h/22 h. Contact : 06.51.03.56.34 - www.depannageinformatique22.fr - www.facebook.com/depannageinformatique22.

**Le prochain ECHO paraîtra le 12 mai 2015,
les annonces seront à déposer impérativement avant le jeudi 30 avril à 12 h.**





		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30 	☞ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☞ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



